



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - MAI / JUIN 2024



BOISSY
une ville
participative
en action !



Au sommaire de ce Boissy Infos

- p3** PLU : Retour sur l'atelier participatif
- p4** Budget 2024 : Des finances saines
- p6** Le potager du Parc de l'Ormeteau
- p7** La première pierre du Pôle Scolaire
- p8** Agenda Séniors, santé, social et solidaire
- p10** Agenda Sport & Culture

” Chères Buxéennes
Chers Buxéens

EDITO du maire



Le programme des mois de mars et avril était alléchant et à notre grande satisfaction, **vous avez répondu présent en participant en nombre aux différentes manifestations organisées par les associations et la municipalité.**

Je prends le risque de me répéter, mais il est important de souligner encore une fois que ces réussites sont le fruit de **l'engagement des bénévoles** des associations et de **l'investissement des agents et des élus de la commune.** Je les remercie donc chaleureusement de contribuer au maintien et au développement du lien social dont nous mesurons quotidiennement l'importance à l'heure où le bien vivre ensemble est malmené.

Les enfants ne sont pas en reste. **Ce sont les élus au Conseil Municipal des Enfants qui ont présenté eux-mêmes le projet de rénovation du Pôle Scolaire élémentaire à leurs camarades.** Ce sont les élèves qui ont procédé à la cérémonie de la pose de la première pierre du chantier en enfouissant des témoignages et des messages touchants destinés à ceux qui leur succéderont dans 50 ans.

Il y a de la graine de citoyen chez ces enfants !!!!!

Un grand **merci aux enseignants** qui se sont investis et qui ont guidé leurs élèves dans ce projet.

Notre satisfaction réside également dans la **participation citoyenne croissante** à l'occasion des réunions et ateliers au cours desquels nous échangeons et nous travaillons ensemble à maintenir, améliorer et construire notre cadre de vie : **Ateliers participatifs sur le PLU, Réunions Publiques sur l'Aménagements du Bas de Torfou, sur le Projet Pôle scolaire élémentaire, sur la mise en place d'une Mutuelle municipale,.....**

La qualité des échanges, parfois vifs et passionnés mais toujours respectueux, la pertinence des questions, remarques ou propositions constituent des contributions qui nous permettent de nourrir et de bonifier les projets et actions.

Cette participation renforce notre volonté d'associer nos concitoyens et de faire appel à l'intelligence collective. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui, par leur participation à ces rencontres, ont montré **leur intérêt pour la vie de notre commune** et pour prendre part à son évolution.

Comme vous le constaterez dans le présent Boissy Infos, **le programme des mois de mai et juin n'est pas en reste** et nous espérons qu'il rencontrera le même succès pour que nous goutions ensemble le **plaisir du bien vivre à Boissy sous Saint-Yon.**

Jean-Marc PICHON

Maire de Boissy sous Saint-Yon

”



Aux urnes, citoyens ! Dimanche 9 juin 2024, Elections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

PLU - Retour sur l'atelier participatif n°4

Le quatrième atelier participatif pour la révision du PLU s'est tenu jeudi 14 mars.

Cet ultime atelier avait pour but de synthétiser les contributions des participants aux ateliers précédents, d'exposer les objectifs déjà prévus par le nouveau PADD ainsi que les outils permettant d'y parvenir mais surtout **de présenter l'intégration des bonifications.**

A travers une présentation concentrée autour de **8 thématiques**, SIAM URBA (urbaniste en charge du projet de révision de PLU), M. le Maire et les élus à l'aménagement du territoire ont précisé avoir constaté que la vision des buxéens participants était très proche de celle de l'équipe municipale et ont proposé **les améliorations suivantes** :

<p>1 </p> <p>Patrimoine naturel communal</p> <p>Une réflexion sur la pertinence d'engager un règlement Local de Publicité, afin de protéger le riche patrimoine naturel.</p>	<p>2 </p> <p>Patrimoine bâti local</p> <p>Intégrer la protection et la valorisation du centre bourg comme étant un des enjeux majeurs à traiter, dans le projet de PLU.</p>	<p>3 </p> <p>Pôles environnants</p> <p>Mettre l'accent sur la poursuite du développement des liaisons et connexions avec nos voisins, permettant une alternative à la voiture.</p>	<p>4 </p> <p>Equipement et services publics</p> <p>Poursuivre la politique en faveur du développement et de l'amélioration du tissu d'équipements, en lien avec la CCEJR.</p>
<p>5 </p> <p>Urbanisation</p> <p>Favoriser la maîtrise de la densification urbaine, afin de préserver le caractère villageois de Boissy, en tenant compte des obligations réglementaires.</p>	<p>6 </p> <p>Economie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler le développement économique, de compétence CCEJR en concertation avec la commune, • Faciliter le bon fonctionnement de l'activité des commerces et services de proximité (parkings, règles constructives...). 	<p>7 </p> <p>Circulation et stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur le développement de places de stationnement supplémentaires pour répondre aux besoins croissants des usagers, • Intégrer l'aménagement des artères principales dans la requalification du centre bourg, dans le projet de PLU. 	<p>8 </p> <p>Ecologie et développement durable</p> <p>Mettre en évidence les démarches en faveur des énergies renouvelables.</p>

La révision du PLU se poursuit. De nouvelles échéances seront communiquées prochainement. M. Le Maire et son équipe tiennent à remercier une nouvelle fois l'ensemble des participants pour leur présence nombreuse, leurs contributions et leur écoute.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative écologique et économique.

Le centre technique municipal a récemment installé une imposante cuve de récupération d'eau de pluie d'une capacité de 5600 litres.

La cuve servira principalement à arroser les plantations de la commune. En collectant l'eau de pluie, nous réduisons ainsi notre dépendance vis-à-vis de l'eau potable, une ressource précieuse.

Un geste soutenu par la région Ile-de-France, sans qui cette opération n'aurait pas été possible.



EN COURS

Désamiantage / Démolition Kazetimus

L'ancien Centre de Loisirs construit au début des années 80, rue Jean Moulin, sera désamianté et démolit dans les prochains mois.



Budget 2024

un budget volontaire et responsable

Le Conseil municipal a adopté le 28 mars dernier le budget de la ville pour 2024 et ce, à l'unanimité.

Un budget maîtrisé et équilibré sans avoir besoin d'augmenter les impôts et qui verra de grands projets comme celui de la réhabilitation du Pôle Scolaire entrer dans sa phase de réalisation et d'autres pour préserver et améliorer les équipements publics ainsi que le cadre de vie.

Comprendre le budget communal

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget voté en conseil municipal précise chaque année l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et préparer son avenir, tout en maintenant rigoureusement l'équilibre des recettes et des dépenses. Le budget comporte deux sections distinctes, le fonctionnement et l'investissement, elles-mêmes compo-sées de deux parties : dépenses et recettes.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- **Les recettes** correspondent aux sommes perçues par la Ville au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'État et de la participation financière des habitants aux services municipaux (locations de salles...).
- **Les dépenses** regroupent les frais nécessaires à la gestion courante de la Ville : entretien des bâtiments, frais de personnel, subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts...

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

- **Les recettes** comprennent les emprunts, les dotations et subventions. On y trouve aussi l'autofinancement.
- **Les dépenses** sont composées du remboursement de la dette et de dépenses d'équipement : travaux d'aménagement, acquisitions foncières, achat de matériel...

Un pilotage maîtrisé des dépenses malgré un contexte incertain

La situation inflationniste et l'augmentation des coûts de l'énergie semblent se calmer, elles sont remplacées par une dégradation des finances publiques à tous les étages qui se répercute in-fine sur les finances municipales, combiné à un contexte économique et géopolitique incertain. La ville effectue ainsi des arbitrages budgétaires et poursuit ses efforts de gestion continus, tout en maintenant une politique exigeante et volontariste pour la qualité de vie des habitants et des agents.

Focus sur les principaux projets inscrits au budget 2024

en complément des investissements de modernisation des équipements, des entretiens bâtimentaires et des embellissements.



Projet Pôle Scolaire Fontaine St Lubin (ouverture prévue rentrée 2025)



Vidéoprotection : remise en état d'un système de vidéoprotection



Kazetimus : démolition et désamiantage



Phase 4 des travaux de l'**Eglise St Thomas Becket**



Réhabilitation des **cours de tennis extérieurs**



Création d'un **Skatepark**

Une gestion sans hausse d'impôts

Malgré le contexte incertain, il a été décidé de ne pas actionner le levier fiscal et de maintenir en l'état les taux d'imposition communaux.

Un travail a été mené par les agents et les élus pour contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement tout en poursuivant notre politique d'amélioration continue des services publics.

PAS DE HAUSSE DU TAUX COMMUNAL D'IMPOSITION

- Taxe Foncier Bâti 41,37%
- Taxe Foncier Non Bâti 90%
- Taxe d'Habitation* 16%

*sur les résidences secondaires

Une commune aux finances saines

Le résultat dégagé en 2023 s'élève à + 330 K€ et une capacité d'autofinancement de près de 390 K€.

Le budget 2024 a été construit avec 3 objectifs :

- le **maintien** et le **renforcement des services** à la population
- la **réalisation** et l'**engagement** des **investissements** importants, d'études et de réflexions **pour préparer l'avenir**
- la réussite de mener une **politique volontariste** dans un contexte défavorable **en conservant une situation financière saine**

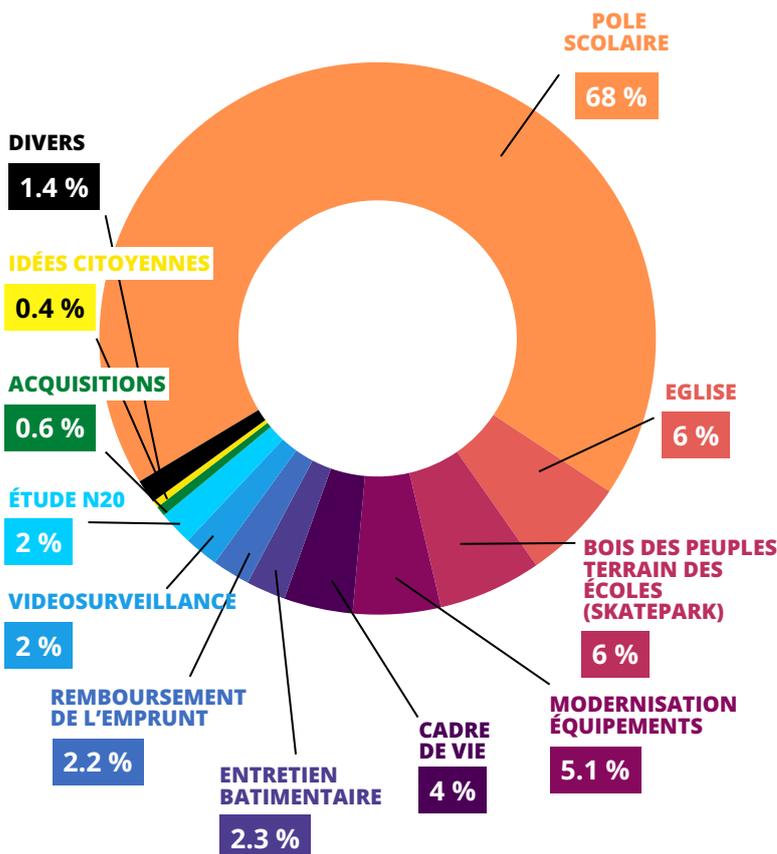


Francis IBOUADILENE

Maire adjoint en charge des Finances et du Budget

Les principales dépenses de la ville

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5.0 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 3,1 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR 100€ ET PAR SECTEUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

59 €



ENTRETIEN BATIMENTAIRE

17 €



ÉDUCATION & JEUNESSE

10 €



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8 €



VIE ÉCONOMIQUE & CULTURE

4 €



SENIORS - SOCIAL SOLIDARITÉ - SANTÉ

2 €



Parc de l'Ormeteau

Le projet potager pédagogique et mini ferme de l'Ormeteau passe à la phase suivante !

Au départ, le groupe des jeunes élus du Conseil Municipal se lance un défi : créer un potager pédagogique dans la ville. Parallèlement, une autre idée voit le jour avec l'association buxéenne BULES qui réfléchit depuis plusieurs années à l'installation d'une mini ferme à Boissy-sous-Saint-Yon. **La municipalité suggère alors de réunir ces deux projets sur un même lieu : le parc de l'Ormeteau.**

Après une année de travail et grâce au dynamisme des jeunes et des familles buxéennes volontaires, cette expérience éco-citoyenne s'est enfin concrétisée !

Situé au cœur du parc de l'Ormeteau, cet espace invite les buxéens à se retrouver et à participer à des **ateliers de jardinage naturel** incitant au respect de l'environnement. **La mini ferme**, dont la construction, s'achèvera d'ici quelques semaines, permettra d'accueillir ses petits animaux, impatients de vous rencontrer ! Des **ateliers de découverte** seront alors organisés pour les petits et les grands.

L'objectif de ce projet est de rassembler les habitants autour de valeurs de respect de l'environnement et de solidarité. L'aventure ne fait que commencer...

Cet espace de partage a pour ambition d'accueillir des initiatives citoyennes visant à construire ensemble une communauté sensibilisée à des pratiques de consommation plus responsables.



Apprendre à bricoler en récupérant des matériaux recyclables, jardiner au naturel, s'intéresser à la biodiversité locale, découvrir le monde des petits animaux et leurs bienfaits sur la santé mentale, tout un programme pour les mois à venir... Mais pas seulement ! Ce lieu éco-citoyen se construira avec vous, artistes amateurs ou professionnels : peintres, comédiens, musiciens, sculpteur... afin d'animer et de faire vivre notre commune !

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche de transition écologique et sociale et invite **chacun à y contribuer**. Le Parc de l'Ormeteau inspire ! Cet espace peut se construire avec vous, à l'image des talents, des envies et des sensibilités des buxéens.

Rejoignez cette belle aventure et participez à la construction de ce tiers-lieu éco-citoyen, espace d'échanges et de rencontres. Ce projet est ouvert et vous y êtes les bienvenus !

Pour recevoir des informations ou participer au projet, contactez-nous à : projetormeteau@boissy-ssy.fr

RECRUTEMENT

La ville est à la recherche de 2 profils Tremplin Jeunes Citoyens pour la semaine du 24 ou 28 juin 2024.

Vous apporterez votre soutien à la préparation du déménagement du Pôle Scolaire. Vous aurez pour mission d'aider les professeurs à la mise en carton des salles de classe. Horaires : 8h30-12h / 14h-16h30. Le dispositif Tremplin Jeunes Citoyens permet aux jeunes de recevoir une aide pour financer un projet personnel (de sport, d'études ou de mobilité) en échange d'un engagement citoyen. Entre 15-17 ans : 200€ en numéraire, en échange d'un engagement de 20h ; Entre 18-25 ans : 400€ en numéraire, contre un engagement de 40h.

Vous avez entre 15 et 25 ans, déposez votre candidature en mairie, par courrier ou par mail à mairie@boissy-ssy.fr. Toutes les informations sur le dispositif Tremplin Citoyen sur www.essonne.fr.



POLE SCOLAIRE

CEREMONIE DE LA PREMIERE PIERRE

Samedi 02 Mars, s'est tenue la cérémonie de pose de la première pierre du projet de rénovation et d'extension de l'école élémentaire Fontaine Saint Lubin, en présence d'un public nombreux, de **Jocelyne Guidez** - Sénatrice de L'Essonne, de **Jean-Philippe Dugoin-Clément** Vice-Président du Conseil Régional Ile De France, d'**Alexandre Touzet** Vice-Président du Conseil Départemental de l'Essonne, de **Jean-Marc Foucher** Président de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, de **Julien Garcia** Maire d'Etrechy et Vice-président de la Communauté de Commune en charge de l'Attractivité du territoire, des enseignants, **des élus du Conseil Municipal des jeunes**, de **Jean-Marc Pichon** Maire de Boissy sous St Yon et des **élus du Conseil Municipal**.



Initié depuis 3 ans et en concertation appuyée avec l'ensemble des usagers, ce projet indispensable pour notre commune vise à repenser le site dans son ensemble afin de répondre aux besoins des enfants, des enseignants, des parents et des associations pour les années à venir. **Cette matinée a permis la signature du contrat d'Aménagement Régional avec la Région Ile de France permettant l'obtention d'une subvention d'un montant de 900 000€.**

Cette cérémonie fut également l'occasion de rappeler la participation financière du département de l'Essonne dans le cadre du Contrat Terre d'Avenir à hauteur de 289 014€. Ce projet a également fait l'objet de demandes de subventions complémentaires (acquises ou en cours), qui ont mobilisées l'équipe d'élus et d'agents afin d'obtenir un reste à charge de la commune réduit au maximum. **La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires financiers de ce projet et souligne leur rôle majeur dans la réalisation de cet équipement essentiel de la vie buxéenne.**



Le temps fort de cette cérémonie a été **le remplissage et l'enfouissement « symbolique » de capsules temporelles** destinées aux générations futures, par les élèves de l'école. Les enfants y ont enfermé les symboles de leur vie d'élèves et de leur vision de l'école du futur. Ces capsules contenant des dessins, des lettres, des vidéos, des photos ou divers objets seront ouvertes dans 50 ans. **Merci à eux et au corps enseignant pour ces belles réalisations et ces témoignages émouvants. L'enfouissement définitif et la pose de la plaque rappelant la date d'ouverture des capsules seront réalisés après la mise en œuvre de la superstructure de l'extension. Les enfants et les enseignants y seront conviés.**

Vive l'école de demain !

VIDE MAISON

Le vide-maison géant organisé dans tout le village se tiendra le samedi 08 et le dimanche 09 juin de 10h à 18h.

Vous avez jusqu'au 15 mai pour vous faire connaître. L'évènement est interdit aux professionnels et vous ne pourrez pas déborder sur la voie publique. Un plan de tous les participants sera communiqué dans le Boissy Infos Flash de juin.

Pour apparaître sur le plan, vous devez vous connaître auprès de la mairie avec votre nom et adresse.

En fonction des places disponibles, les participants les plus excentrés pourront bénéficier d'un emplacement à l'Espace Pasteur. en spécifiant l'espace dont vous aurez besoin et vos jours de présence (samedi et/ou dimanche).

L'espace sera identifié au sol, sans barnum ni plateaux.

Un kit signalétique sera disponible en mairie. Il permettra aux participants de s'identifier depuis la rue.

COMPLEXE SPORTIF

Afin de protéger et sécuriser les abords de la **salle Marc Alexandre** et notamment la zone côté étang, **des protections en mousse ont été positionnées sur les barres en bois** tout le long de la salle.



Cet aménagement permettra d'amortir les possibles chocs et d'améliorer de façon significative la sécurité du site et le confort de jeu, notamment les licenciés des clubs du Badminton Club Buxéen et du Boissy Basket.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ECOLE FONTAINE ST LUBIN - RENTREE 2024

Les inscriptions des enfants nés en 2021 pour la rentrée scolaire de septembre 2024 se poursuivent. **Renseignements en mairie au 01 64 91 92 93** ou sur le site internet de la commune. Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du carnet de vaccinations.

ECOLE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de l'école au 01 60 82 06 58.

FLASH

Fin avril, **les enfants du CME, accompagnés des élues en charge, ont réalisé des présentations du projet, de ses enjeux et de l'organisation du chantier dans chacune des classes** afin de permettre à tous les enfants de visualiser leur futur équipement et les exigences d'un chantier.

Ce sont des élèves curieux, participatifs et se repérant formidablement bien dans l'espace qui les ont accueillis.

Bravo aux enfants du CME pour leur investissement et leur belle prestation auprès de leurs camarades, l'exercice n'était pas évident !

Le fichier de présentation est disponible et peut être communiqué par mail. Demande auprès de mairie@boissy-ssy.fr.



AGENDA

Lundi 8 Juillet



Votre don est précieux, votre pouvoir est grand !

Réservez dès maintenant le **lundi 8 juillet pour la collecte de sang** organisée par l'Etablissement Français du Sang.

► **Salle Pablo Neruda**
Lundi 18 juillet de 15h à 19h30

Merci !



Samedi 22 Juin

Journée Nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe

Boissy est une ville ambassadrice du don d'organes. **Renseignez-vous auprès des associations, parlez-en avec vos proches, c'est important !**
www.france-adopt.org/adopt-departementales/adopt-91/

PREVENTION



Avec l'arrivée des beaux jours, arrive la saison des piqûres de tiques, soyez très vigilants !

Pour en savoir plus www.francelyme.fr

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :

- 1 COUVRE-TOI**
Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussures hautes, un pantalon à gaine dans les chevilles, des basnets et un chapeau.
- 2 UTILISE DES RÉPULSIFS**
Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur ta peau en respectant les indications portées sur le produit.

ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, bien dans l'herbe. Ne t'accroche pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.

- 4 EXAMINE-TOI**
Comme Prudence, regarde attentivement « tout particulièrement » ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaît comme un petit point en relief. **Ne passe pas de l'huile ou du savon !**

FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te faire retirer la tique avec un crochet à tiques. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais observer la tique que tu as retirée et donne-la à un médecin la date et le lieu de ta piqûre dans ton carnet de santé.

6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu te sens peu bien, parles-en à ton médecin ou à ton pharmacien pour qu'ils t'orientent vers un médecin. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

MERCI !

L'événement **Une jonquille contre le cancer** a été un succès grâce à votre soutien et votre engagement. **1330 euros de fonds ont été collectés et aideront les chercheurs et les médecins de l'Institut Curie** à développer les thérapies de demain et à guérir de plus en plus de malades du cancer. **Merci à tous pour votre générosité.**

BOISSY ss St YON

vente solidaire de jonquilles

LA VENTE A REMPORTE 1330 euros à l'Institut Curie

MERCI à tous les participants !

4 Dates en Mai, Juin, Juillet

Formez-vous aux gestes de premiers secours

L'association 2FFSS vous propose 4 dates pour les formations de Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

Prévention et premiers secours

Module de 7h. A partir de 10 ans.
Tarif : 45€ / personne

- Samedi 1er juin 2024 de 8h30 à 17h
- Dimanche 7 juillet 2024 de 8h30 à 17h

Gestes qui sauvent

Module de 2h. A partir de 10 ans.
Places limitées. Tarif : 10€ / personne

Dates :

- Vendredi 24 mai 2024 de 20h à 22h
- Vendredi 28 juin 2024 de 20h à 22h

► **à la Grange aux anneaux**
Pour s'inscrire : envoyez un mail à ffss91.formation@gmail.com.



LE DON D'ORGANES EN 2023

2.5% D'AUGMENTATION DES GREFFES D'ORGANES EN FRANCE PAR RAPPORT À 2022
5 634 GREFFES RÉALISÉES

1 343 GREFFES DE FOIE
3 525 GREFFES DE REIN
384 GREFFES DE COEUR

NÉANMOINS
PLUS DE 21 800 PERSONNES ONT EU BESOIN D'UNE GREFFE

823 PATIENTS N'ONT PAS SURVÉCU À CETTE ATTENTE
PLUS DE 11 400 PATIENTS TOUJOURS DANS L'ATTENTE D'UNE GREFFE

36,1% DE REFUS DE PRÉLÈVEMENT LES BÉNÉVOLES DE FRANCE ADOT ONT ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE !

ATELIER TRICOT-COUTURE

Les prochaines séances auront lieu :

- Mardi 7 mai 9h30-12h
- Mardi 14 mai 9h30-12h
- Mercredi 29 mai 17h30-19h30
- Mardi 4 juin 9h30-12h
- Mardi 18 juin 9h30-12h
- Mardi 2 juillet 9h30-12h

► **À LA GRANGE AUX ANNEAUX**
🕒 **Ouvert à toutes et tous**

Recensement militaire / citoyen

Les jeunes nés en 2008 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

SOLIDARITE

Mutuelle communale

Le CCAS de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon a conventionné avec une mutuelle afin que les buxéens aient accès à une complémentaire santé efficace à un tarif adapté.

Des permanences auront lieu à l'espace France services les mardis 07 mai et 28 mai 2024 sur rdv.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter M. David LIMA au 06 49 09 40 89

COMITÉ CITOYEN 4S

Vous êtes intéressé par les projets " Solidarité - Social - Séniors - Santé " de votre ville ? Vous voulez participer à des événements ? Vous avez des idées à nous partager ?

Nous vous invitons à venir assister au comité citoyen 4S. La réunion ouverte à tous les buxéen-ne-s !

Mardi 11 juin à 18h
▶ Grange aux anneaux

PLAN CANICULE 2024

Nous recommandons aux personnes isolées et/ou ayant des problèmes de santé ou de mobilité de s'inscrire sur le registre canicule du CCAS. En cas de forte chaleur, ces personnes seront contactées par téléphone.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les personnes de 65 ans et plus,
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes en situation de handicap (toute personne bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension d'invalidité du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, reconnu travailleur handicapé).

QUI PEUT FAIRE L'INSCRIPTION ?

- La personne concernée ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers (parent, voisin, médecin traitant...) avec l'accord de la personne concernée.

Vous pouvez contacter le CCAS :
09.61.66.79.40 / 01 64 95 79 40



SÉNIORS

BUS COMMUNAL

La municipalité vous rappelle qu'elle met à la disposition des buxéens de plus de 65 ans, les 3 premiers vendredis du mois, un minibus avec chauffeur pour aller le matin à Intermarché ou au marché d'Arpajon.

Inscription obligatoire et planning au CCAS.
N'hésitez pas à appeler Nathalie au CCAS au 09 61 66 79 40 ou 01 64 95 79 40.

SPORT SANTÉ

Pratiquer une activité physique régulière renforce notre organisme, réduit le risque de nombreuses maladies et améliore le moral.

C'est pourquoi, un nouvel atelier de renforcement musculaire profond est proposé pour les plus de 60 ans.

Tous les MARDIS de 14h à 15h
Au gymnase de Boissy-sous-Saint-Yon.
Encadré par un professeur diplômé STAPS mention Activité Physique Adaptée.

Les inscrits et inscrites n'attendent plus que vous pour agrandir ce groupe.

Pour plus de renseignements et inscriptions contactez Nathalie au CCAS au 09 61 66 79 40 ou 01 64 95 79 40.

LOGEMENT

Vous pouvez effectuer une demande de logement en ligne sur : www.demande-logement-social.gouv.fr ou prendre rendez-vous avec Pauline au Service Logement. ☎ 01 64 95 79 40.

Pensez à bien renouveler tous les ans votre demande et mettre à jour votre situation dès qu'un changement intervient (changement de situation familiale, modification des ressources...). N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives.

Si vous êtes salarié d'une entreprise de plus de 10 salariés, une fois votre demande enregistrée et votre Numéro Unique Régional obtenu, vous pouvez vous rendre sur le site internet AL'in proposé par Action Logement.

Ce site internet permet, aux salariés du privé, de rechercher et de candidater à des offres de logements sociaux sous forme d'annonces immobilières, correspondant à leur profil et à leurs besoins. Pour vous inscrire et consulter les offres, vous pouvez vous rendre sur le site <https://al-in.fr/#/deco>

IMPOTS

Calendrier de la campagne déclarative des impôts 2024

- Limite de dépôt des déclarations papiers : **Mardi 21 mai 2024**
- Ouverture du service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr : **Jeudi 11 avril 2024**
- Limite de souscription des déclarations en ligne pour l'Essonne : **Jeudi 6 juin 2024**

SPORT

MERCREDI 22 MAI

Le Criterium de Boissy revient pour une 2e édition !

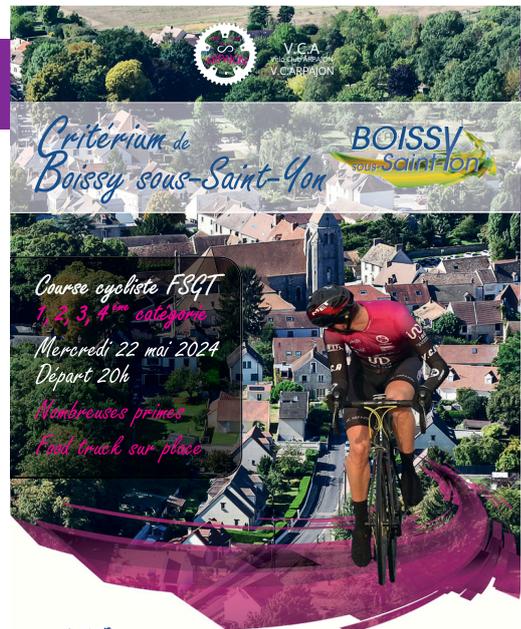
Après le succès de la première édition, la course cycliste revient cette année pour une seconde édition ! Co-organisée par le Vélo Club d'Arpajon, Audrey Omasson (IAD) et la Municipalité, la course est inscrite au calendrier de la fédération cycliste.

Le départ sera donné LE 22 MAI A 20H avec une arrivée prévue aux environs de 21h15. Au programme, une boucle de 60km en plein de cœur de Boissy avec la ligne d'arrivée située au niveau de l'ancien cimetière. Le Criterium parcourra les rues Pasteur, Chemin de la Ferté Alais et Avenue de Béchevret.



Durant la course, la circulation sera régulée pour permettre aux résidents, comme aux sportifs, d'utiliser la chaussée en toute sécurité.

Merci à tous les bénévoles et organisateurs pour leur implication dans cette manifestation !



Course cycliste FSGT
1, 2, 3, 4^{ème} catégorie
Mercredi 22 mai 2024
Départ 20h
Nombreuses primes
Food truck sur place

DANSE



**Danse pour tous !
Dimanche 23 juin 15h
► Salle Marc Alexandre**

L'association **Danse pour tous** vous convie à son gala annuel de danse classique.

**UN RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER**

En fête avec Bouclette Samedi 8 juin 17h ► Parc de l'Ormeteau

L'association de danse contemporaine **Bouclette** vous convie à un spectacle en plein air, et vous propose de découvrir d'autres associations essentiellement buxéennes et d'ailleurs.

Au programme :

- **Pochette surprises**, un spectacle de danse de Bouclette, chorégraphie d'Alice Iglesias
- **Les couleurs de l'air**, des extraits de la pièce d'Igor Medjinsky, mise en scène de Muriel Avril (Options théâtre du lycée Michelet),
- **Un mini-concert du groupe Code 507,**
- **Et des surprises...**

L'entrée est libre et gratuite, une buvette sera à votre disposition.



VENEZ NOMBREUX !



2024 verra le grand retour des Olympiades de Boissy, grâce à l'implication de nombreuses associations et bénévoles après 14 ans d'absence !

Lancées en 1979 avec la Fête des Sports, les Mini-Olympiades étaient un rendez-vous important dans la vie de Boissy. La tenue des JO PARIS 2024 est le moment idéal pour relancer cette manifestation festive. **Rendez-vous samedi 15 juin au complexe du Bois des Peuples pour 3 temps forts !**

Les Olympiades :

12 épreuves récompenseront les 3 meilleurs athlètes de chaque catégorie (Badminton, Basket, Tennis, Football, Bicross, 60m, Défi Rando, Pétaque, Quizz...)

Epreuves « Découverte » :

Epreuves sportives à découvrir (Judo, Cécifoot...)

Une exposition

rétrospective : photos, articles de presse, œuvres artistiques... Nous comptons sur vos "petits trésors" afin de nous replonger dans cette manifestation qui a rythmé la vie buxéenne pendant plus de 30 éditions.

TRAIL



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS de la 3ème édition LE TACOT ET LA RENARDE

Les inscriptions sont ouvertes !

Notez bien dans vos agendas. Elle se tiendra cette année le samedi 14 septembre 2024 avec un départ groupé donné à 16h.

Deux distances : 12km et 23km.

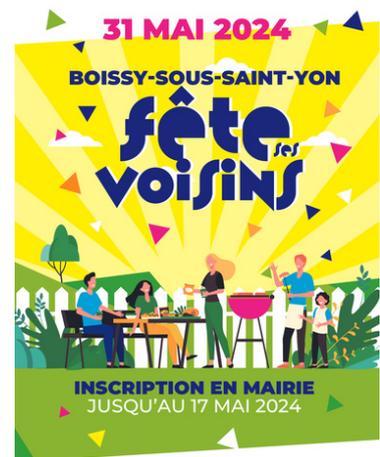
Départ de la course enfant des 7-11ans à 14h.

Infos sur www.letacotetlarenarde.fr et letacotetlarenarde91@gmail.com

FÊTE DES VOISINS

Si vous souhaitez organiser une fête pour retrouver vos voisins, **inscrivez-vous en mairie avant le 17 mai.** La Municipalité souhaite impliquer les commerçants buxéens en offrant des pâtisseries buxéennes aux sites déclarés en mairie. Des coupons vous seront distribués pour informer le voisinage de l'événement.

Contactez Gaëlle Jousset pour en savoir plus : 01 64 91 92 93 ou vielocale@boissy-ssy.fr



Hôtel de ville de Boissy-Sous-Saint-Yon
6 place du général de Gaulle - 01 64 91 92 93 - vielocale@boissy-ssy.fr



APPEL À BÉNÉVOLES

Nous recherchons des volontaires, disponibles au moins 4h le samedi 15 juin pour nous aider à organiser cette belle fête. **Merci d'avance pour votre engagement.**

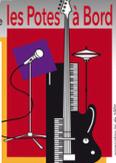
Contact : vielocale@boissy-ssy.fr ou au 01.64.91.92.93 (Gaëlle Jousset)

HOMMAGE

soirée hommage



Un **soirée en chansons** agrémentée de **jeux**, d'**anecdotes** sur la vie et l'univers des artistes, et **quizz** distribué.



CONCERT

Dimanche 5 mai 17h
Salle Pablo Neruda
 Entrée libre

dimanche 5 mai 2024

« depuis 1960, ils nous ont laissé leurs chansons... »

avec le groupe **les Potes Ya Bord**

VIRGINIE PEYROTTE

Maître artisan d'art en restauration de céramiques



Virginie Peyrottes a créé son atelier de restauration de céramiques en 2003. Elle y restaure tout objet en porcelaine, faïence, grès, plâtre, terre cuite et biscuit de porcelaine, plaque émaillée.

Maître Laqueur spécialiste du KINTSUGI TRADITIONNEL, elle enseigne la restauration de céramiques invisible, le Kintsugi contemporain et le Kintsugi traditionnel.

Le Kintsugi est une technique restauration de céramique japonaise. L'art du Kintsugi est une ode à l'imperfection et à la fragilité. Il nous incite à prendre soin de nos objets du quotidien au lieu de les jeter quand ils ont subi l'épreuve du temps.

Dans son atelier de Boissy-sous-Saint-Yon, elle dispense à la fois des formations professionnelles et des services de restauration.

Aujourd'hui, Virginie Peyrottes propose des stages de Kintsugi contemporain et traditionnel dans son atelier de Boissy. Pour connaître les dates de stage : peyrottesv@gmail.com ou restaurationceramiques.com

Merci !

Le 30^e salon des Artistes a tenu ses promesses avec une fréquentation record, et une exposition variée et de grande qualité d'œuvres sur tables (sculptures) et accrochées.

L'hommage à Mme Kling, initiatrice de ce salon a été un moment riche en émotions pour notre créatrice ainsi que pour le public venu nombreux. Les invitées d'honneur Isabelle Bedel et Karine Langevin nous ont fait découvrir une grande variété de leurs œuvres originales, l'exposition des œuvres « Rencontre » Juliette Derel- Picasso, a attiré le regard de beaucoup de personnes.

Merci aux associations « Les Ateliers de l'Ormeteau » et « M'êtr en Forme », aux « Zacoustiques » pour leur prestation musicale joyeuse, aux animatrices de l'atelier de réparation de céramiques, ainsi qu'aux agents municipaux administratifs et techniques pour l'organisation de cette exposition riche et variée.



Au total 7 artistes ont été récompensés :

- Mme Cussatlegras : Prix de l'Assemblée Nationale pour son huile « dans les Alpes »
- Mme Corine Mirault : Prix du Senat pour son huile « Passage protégé »
- M. Fataki Luhind : Prix du CME pour son dessin « Une vision inversée »
- M. Alex Nadal : Prix de la municipalité pour son « Arbre à sous » en sculpture et en œuvre accrochée M. Fataki Luhindi pour son dessin « Une vision inversée »
- Mme Isabelle Segui : Prix de Mme Langevin invitée d'Honneur pour son huile « Coquelicots »
- Mme Christelle Riant : Prix de Mme Isabelle Bedel invitée d'honneur pour son raku « Yelya Chamane Nenets

Enfin, merci aux visiteurs, nombreux et enthousiastes, et à Espace-temps, grâce auxquels Estelle Darenne, Christian Ruault, Dominique Doerr, et l'Atelier Tricot-Couture ont reçu les différents prix du public !



Merci à Mmes Jocelyne Guidez et Laure Darcos, Sénatrices, M. Alexis Izard, Député, Mme Bougraud conseillère départementale et aux enfants du CME qui se sont associés à la municipalité pour récompenser certains artistes, choix difficile au regard de la qualité offerte dans ce salon.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Si on chantait
Fête de la Musique !
 avec Catherine, Marianne, Eric
VENDREDI 21 JUIN
 à 14h30
GRANGE AUX ANNEAUX
 Venez chanter, écouter chanter
 passer un moment convivial et
 joyeux !

BOISSY-SOUS-SAINT-YON
21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
 À PARTIR DE 20H
 EGLISE ST THOMAS BECKET

20h Concert Pop/rock
 Ecole de Musique de Boissy-sous-St-Yon

21h Chœur Gospel
 Groupe Massythi composé de 50 chanteurs

BIBLIOTHÈQUE

Les coups de cœur du comité de lecture
 HOMMAGE AUX FEMMES DE MENAGE



Un coup de soleil de Serena Giuliano
 Six foyers dont la routine risque de se voir chamboulée, un point commun : Eléonore, leur femme de ménage...

Ce roman est plein d'humour, léger, agréable à lire avec des personnages sympas et de jolies leçons de vie.

La femme de ménage de Freida McFadden
 Une famille parfaite, une femme de ménage charmante et dévouée, mais les apparences sont parfois trompeuses ...

Thriller psychologique addictif et machiavélique qui nous tient en haleine du début à la dernière page.

ATTENTION Fermeture du mardi 7/05 au samedi 11 mai inclus



BOISSY
 La LIBERTÉ avance
 à grands pas
 à Boissy !
 8 Mai 2024
 à 17h30

VOUS ÊTES INVITÉ À VENIR CÉLÉBRER LE 80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT, AU VIEUX CIMETIÈRE, AVEC L'HARMONIE DE ST CHÉRON ET L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

DIMANCHE 5 MAI
SOIRÉE HOMMAGE
 17h - Salle Pablo Neruda

MERCREDI 8 MAI
CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945
 17h30 - Vieux Cimetière

MERCREDI 22 MAI
CRITERIUM DE BOISSY
 20h - Départ ancien cimetière

VENDREDI 31 MAI
BOISSY FÊTE SES VOISINS

JEUDI 6 JUIN
LIMITE DÉCLARATION D'IMPOTS

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN
VIDE MAISON
 De 10h à 18h - Dans tout le village

SAMEDI 8 JUIN
EN FÊTE AVEC BOUCLETTE
 17h - Parc de l'Ormeteau

DIMANCHE 9 JUIN
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MARDI 11 JUIN
COMITE CITOYEN 4S
 18h - Grange aux Anneaux

SAMEDI 15 JUIN
LES OLYMPIADES
 Complexe du Bois des Peuples

VENDREDI 21 JUIN
SI ON CHANTAIT
 14h30 - Grange aux anneaux

VENDREDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
 20h - Eglise Saint Thomas Becket

DIMANCHE 23 JUIN
GALA DANSE POUR TOUS
 15h - Salle Marc Alexandre

LUNDI 8 JUILLET
DON DU SANG
 15h - Salle Pablo Neruda

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets végétaux sont collectés les lundis, une semaine sur deux (les semaines paires).

Merci de respecter les jours et horaires de sortie des déchets pour ne pas encombrer les trottoirs et garantir la propreté de nos rues.

Infos et contact : dechets@ccejr.org



France Services

Rue pasteur - 01 64 95 79 40
france.services.bssy@ccejr.org

PERMANENCES DGFIP
JEUDI 16 MAI 2024 / JEUDI 20 JUIN 2024

PERMANENCES VISIO
 Les jeudis 2/05, 23/05, 30/05 et le 06/06 de 9h30 à 12h30.

Prise de RDV visio et permanence sur le site impots.gouv.fr. Depuis votre espace Particulier, rubrique "Contact et RDV". Vous accédez directement à vos services gestionnaires et au bouton "Prendre rendez-vous (sur place, par téléphone ou en Visio)" puis laissez-vous guider.



Attention, à partir de 6 mai 2024 votre agence postale communale a de nouveaux horaires !

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : Fermé
Mardi : 9h30-12h30 / 15h-19h
Mercredi : 9h30-12h30 / 15h-17h
Jeudi : 9h30-12h30 / 15h-19h
Vendredi : 9h30-12h30 / 15h-17h
Samedi : 9h30-12h30



FOOD TRUCKS

Toutes les semaines devant la mairie (sous réserve d'aléas)

Mercredi (17h-21h)
tous les 15 jours
L'ITALIEN (06 88 57 07 53)

Spécialité de pizza au feu de bois



Vendredi (18h30-20h30)
RAVITO GOURMAND (06 23 80 95 35)
 Poke Bowl, Burgers et Frites maison, Menus
 Enfant, Desserts maison, Produits locaux...

Dimanche soir (17H-21h)
L'ITALIEN (06 88 57 07 53)
 Spécialité de pizza au feu de bois

